

## Politique actuelle de l'ASH

**Patrick GOHET**, délégué interministériel aux personnes handicapées

18 mai 2009

*À l'occasion de l'ouverture du Colloque national "Scolarisation des élèves handicapés et éducation physique et sportive" organisé par la DGESCO et l'ESEN, Patrick GOHET dresse un bilan prospectif général de la politique du handicap. Il organise son propos autour des indicateurs fondateurs : l'incapacité et l'inadaptation, la compensation, l'accessibilité, la participation, et la globalité.*

### **Introduction**

#### **1. Les étapes qui ont abouti à la nouvelle politique du handicap**

#### **2. La loi sur le handicap : la rencontre entre les incapacités d'une personne avec l'inadaptation de l'environnement**

- Les incapacités d'une personne : quels sont les handicaps reconnus par la loi
- L'inadaptation de l'environnement : quelles sont ces formes ?

#### **3. Des réponses aux incapacités et à l'inadaptation**

- La compensation aux incapacités : une réponse qui prend diverses formes
- L'accessibilité : une réalisation progressive à l'inadaptation de l'environnement
- Peut-on distinguer la compensation de l'accessibilité ?
- La participation
- L'expression d'un projet de vie
- L'évaluation de la situation et des besoins de la personne
- Construction d'un plan de compensation

La globalité : une panoplie de réponses intermédiaires

#### **Conclusion : les caractéristiques des fondamentaux de la politique du handicap**